

Motion du Congrès des conseils centraux de l'Université de Toulouse 2 – Le Mirail  
Réuni le 13 mars 2012

Le congrès de l'Université de Toulouse-Le Mirail refuse tout calendrier précipité d'un éventuel vote de la convention entre le PRES « Université de Toulouse » et l'Etat sur le projet Toulouse-UNITI. Avant toute signature, la convention et le projet doivent faire l'objet d'une large consultation des personnels, des étudiants et des instances représentatives des universités. Ils devront également être soumis au vote préalable du conseil d'administration de l'université.

Ce processus pourra prendre plusieurs mois : participation et démocratie doivent retrouver toute leur place.